



Clôture

*Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé
Échange conduit par Guy Vallancien*

1. La prévention : un outil rentable pour les générations futures

Le système de santé doit favoriser la prévention. Il doit en cela s'inscrire dans la durée, parce que la prévention n'est pas rentable de manière immédiate. Plusieurs décennies peuvent être nécessaires pour en constater les effets. Les Français, individuellement et collectivement, doivent faire évoluer leurs comportements. Voici 40 ans que cette idée est exprimée, mais peu de choses changent. La vaccination obligatoire et la hausse du prix du tabac sont des symboles, devant conduire chaque personne à appréhender concrètement les impacts de ses habitudes sur sa santé et sa durée de vie. Le système de santé, pensé dans les années 50 alors que les maladies aiguës étaient dominantes, reste focalisé sur le soin et non sur la prévention. Cette dernière doit être intégrée au parcours de santé dès le plus jeune âge, ce qui nécessite une valorisation spécifique. Les professionnels de santé doivent être financièrement incités à favoriser la prévention.

2. Le rôle du médecin dans la prévention

Par nature, le médecin est un prescripteur et non un préventeur. Cela étant, il est écouté par le patient, bien plus que ne l'est le reste du système de santé. Le médecin ne peut donc pas se dédouaner et doit s'engager pour la prévention. Durant le quinquennat, 8 à 9 enfants sur 10 seront à jour de leurs vaccins obligatoires.

Progressivement, les étudiants en médecine doivent intégrer cette dimension de prévention dans leur apprentissage et dans leurs pratiques d'internes.

3. La nécessaire transformation numérique et la capitalisation autour des données de santé

Les données de santé constitueront un outil majeur dans l'émergence d'une politique de prévention, et ce dans l'intérêt premier des malades.

4. Du processus au parcours de santé

Le système de santé doit tendre vers un tout cohérent. Il est aujourd'hui découpé et manque de cohérence globale. Chaque opérateur se focalise sur son activité. Un praticien n'est pas rémunéré s'il estime que le patient n'a pas besoin d'être opéré. Le système de soins, par son organisation, n'est pas pertinent pour coordonner un parcours de santé. Il doit se transformer en profondeur. Cette transformation ne viendra pas du Ministère, mais d'un travail de co-construction entre les acteurs du système, patients inclus. L'État devra être stratège et ne pas chercher à imposer des solutions. Celles-ci viendront des acteurs.

5. Dérogations réglementaires et financements incitatifs

Les données statistiques traduisent mal l'accès aux soins et aux ressources médicales. Dans un territoire donné, les médecins peuvent être nombreux, mais également débordés et très peu accessibles. Le désert médical constitue donc un terme inadapté. Il ne pourra pas être repeuplé.

La réponse à la demande sanitaire passera par un développement des dérogations réglementaires et des financements incitatifs, afin de permettre aux territoires de proposer des organisations innovantes et de redonner du temps médical. La délégation de tâches est souvent évoquée pour donner du temps au médecin. Or celui-ci, dans une journée où il voit 40 malades, peut vouloir souffler en traitant des pathologies simples. Pour inciter les médecins à se concentrer sur les consultations complexes, celles-ci devront être valorisées en conséquence.

6. De la gestion de crise à la gestion de l'inattendu

La gestion de crise est un exercice complexe, en cela qu'un système de gestion de crise est souvent orienté en fonction des crises passées. Or aucune crise ne ressemble à une autre, ce qui nécessite une remise en cause permanente du système de veille. De plus en plus, la gestion de crise devient la gestion de l'inattendu. Cette notion de gestion de l'inattendu devrait prendre une place plus importante au sein des organisations du système de santé.

7. La création d'une étape intermédiaire entre la recherche clinique et le soin

Un dispositif de suivi en temps réel doit être mis en place, afin de simplifier les démarches engagées par les industriels et apprécier rapidement le bénéfice pour les patients des produits en cours de développement. Si le développement doit être facilité, il convient de maintenir le niveau de vigilance et de sécurité. Plus largement, si les initiatives innovantes ont vocation à être facilitées, la France doit développer une vision stratégique de la recherche et ne pourra pas se limiter à accompagner des démarches de type bottom-up.



Le Président de la République et le Gouvernement souhaitent transformer le pays. Cet effort de transformation nécessite des échanges réguliers et transversaux entre les Ministères et le Chef de l'État. C'est pourquoi Agnès Buzyn, comme les autres membres du Gouvernement, a la chance de dialoguer fréquemment avec Emmanuel Macron.